REPUBLIQUE DU CONGO

REUNION DU 14 JUILLET 2025

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu au titre de l'année 2025, sa deuxième session ordinaire, le 14 juillet 2025, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Christian YOKA,** Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des hydrocarbures, de Monsieur **Ludovic NGATSE,** Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, de Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la BEAC, de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC, de Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de Monsieur **Louis BANGA NTOLO**, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives pour l'année 2025. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise. Enfin, les membres du Comité ont examiné les projets de rapport d'étude sur la stratégie nationale d'import substitution et d'enquête sur les importations de textiles au Congo.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale a été moins dynamique au premier trimestre 2025, en raison principalement des mesures tarifaires adoptées par l'administration américaine et des mesures de rétorsion prises par ses principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans son édition « les Perspectives de l'économie mondiale », publiée en avril 2025, a révisé sa prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2025, à 2,8% contre 3,3% initialement prévu. En 2026, elle devrait se situer à 3%.

Sur le plan sous régional, selon la BEAC, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) s'est accru de 8,5% au premier trimestre 2025, après 6,1% un an plus tôt. Le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en moyenne annuelle au premier trimestre 2025, après 4,9% en 2024. Pour l'année 2025, le taux de croissance du PIB s'établirait à 2,4% contre 2,9% en 2024. Le taux d'inflation devrait revenir autour de 2,8%, contre 4,1% en 2024.

Sur le plan national, le Comité a noté une amélioration de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année 2025, tirée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier et la bonne tenue des activités dans le secteur hors pétrole. Cette évolution se traduit par un excédent du solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2025, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait, selon les estimations de la BEAC, à +1,8%, contre +1,5% en 2024.

Sur le front des prix, l'inflation devrait légèrement augmenter avec un taux qui ressortirait au-dessus de la norme communautaire, à 3,5% en moyenne annuelle, contre 3,1% en 2024, en lien avec la hausse des prix de certains produits importés et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents **modes de financement** de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de 3,3% de l'encours de crédits bruts accordés par les banques à la clientèle à 1 647,0 milliards de FCFA au 31 mars 2025, et une baisse des créances en souffrance de 1,3% à 274,2 milliards. Le marché des valeurs du trésor quant à lui, affiche une baisse de 22,37% des besoins exprimés et un encours de 2 528,14 milliards FCFA à fin avril 2025, en hausse de 6,90% en glissement annuel. A cet égard, le Comité s'est félicité de la mise en place du cadre de concertation du Trésor public avec son réseau de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et a encouragé le Gouvernement à maintenir le cap du dialogue en vue de favoriser le fonctionnement adéquat de l'économie nationale.

S'agissant du rapport relatif à l'étude sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie nationale d'import-substitution le Comité a recommandé un travail complémentaire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Concernant l'enquête sur les importations de textiles au Congo, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées dans ce cadre. L'objectif est notamment d'améliorer la mobilisation des recettes publiques et de préserver la stabilité externe de la monnaie en assurant un contrôle approprié des acteurs et des opérations d'importation de biens et services.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC.

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2025

Le Président du CNEF,

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Président
CONGO

Christian YOKA